



Guide pour la rédaction du rapport final d'évaluation des impacts du programme de promotion

Le rapport final devra faire état des impacts du programme de promotion destiné aux salles de spectacles du Quartier des spectacles. Ce guide comprend les questions auxquelles il vous faudra répondre dans ce rapport :

1. De quelles façons la contribution du programme de promotion du Partenariat du Quartier des spectacles a permis d'améliorer le taux d'utilisation de vos salles?
 - Fournir le taux d'utilisation des salles l'année précédant l'appel 5 (*1er février 2018 au 31 juillet 2019*) vs. la période de l'appel 6 (*1er septembre 2018 au 28 février 2020*)
2. Dans quelle mesure le programme de promotion a permis d'améliorer le taux d'occupation des spectacles présentés?
 - Fournir le nombre de billets vendus l'année précédant l'appel 5 (*1er février 2018 au 31 juillet 2019*) vs. la période de l'appel 6 (*1er septembre 2018 au 28 février 2020*)
3. Dans quelle mesure la contribution du programme a-t-elle contribué à la différenciation de l'expérience culturelle proposée par le Quartier des spectacles?

Ce bilan devra également inclure les rapports de visibilité accordée au Quartier des spectacles pour les spectacles diffusés au cours de l'année.

Toute autre information pertinente sera la bienvenue.

Le rapport final doit être déposé avant le 31 août 2019.

programmedepromotion@quartierdesspectacles.com

Merci!